



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général

Affaire suivie par :

Christine DUBRAY (gestionnaire RH) et Elodie THOMAS (Adjointe cheffe de section)

Courriel : cosi.srh-sg@justice.gouv.fr

Service des ressources humaines

Sous-direction des politiques statutaire et salariale ministérielles
et de la gestion des ressources humaines de l'administration centrale

Bureau de la gestion collective des corps communs

Paris, le 04 avril 2025

Note

à l'attention de

Madame la sous-directrice des ressources humaines
des greffes des services judiciaires

Monsieur le sous-directeur des ressources humaines
et des relations sociales de l'administration pénitentiaire

Monsieur le sous-directeur des ressources humaines
et des relations sociales de la protection judiciaire de la jeunesse

Madame la cheffe du service des ressources humaines
et budgétaires de la grande chancellerie de la Légion d'honneur

Monsieur le chef du département des ressources humaines
de l'administration centrale

Madame la secrétaire générale de l'inspection générale de la justice
Mesdames et Messieurs les chefs de cabinet

Objet : Mobilité des adjoints administratifs du ministère de la Justice et de la grande chancellerie de la Légion d'honneur pour une prise de fonction au 1^{er} septembre 2025 – Additif à la note de mobilité du 21 mars 2025

Annexes : Liste des postes nouvellement offerts et des modifications apportées aux postes publiés dans la liste initiale

La liste des postes vacants des adjoints administratifs du ministère de la Justice figurant en annexe de la note du 21 mars 2025 relative à la mobilité des adjoints administratifs du ministère de la Justice doit être complétée.

Vous trouverez en **annexe** la liste des postes nouvellement offerts et les modifications apportées aux postes publiés dans la liste initiale.

Vous voudrez bien inviter les adjoints administratifs à prendre connaissance de cette nouvelle liste de postes et, s'ils souhaitent modifier leur(s) vœu(x), à remplir une nouvelle fiche de candidatures

comprenant l'ensemble des vœux pour tenir compte de leur nouveau choix. En effet, toute demande nouvelle annule et remplace la précédente.

Je vous informe que la date limite de dépôt des candidatures reste fixée au **lundi 21 avril 2025, délai de rigueur.**

Les candidatures des agents doivent être transmises dès réception, par la voie hiérarchique, aux services des ressources humaines de la direction de rattachement :

Affectation actuelle des agents	Retour des fiches de vœux
DSJ – Services déconcentrés	DSJ – Bureau RHG1 – Section catégorie C pole-c.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr
DSJ – Administration centrale	DSJ – Cabinet – Pôle RH et du support de proximité mobilite-avancement.dsj@justice.gouv.fr
DAP – Services déconcentrés	DAP – Bureau RH4 – Section PA aa-sa.rh4-sa-dap@justice.gouv.fr
DAP – Administration centrale	DAP – Cabinet Mme YAHIAOUI – kedidja.yahiaoui@justice.gouv.fr M. GOSLAN – stephane.goslan@justice.gouv.fr psac.dap-sa@justice.gouv.fr
DPJJ – Services déconcentrés	DPJJ – Bureau RH4 – Section mobilité mobilites.dpjj-sdrhrs-rh4@justice.gouv.fr
DPJJ – Administration centrale	DPJJ – Bureau RH4 – Section suivi carrières AC proximite-rh-dpjj-rh4@justice.gouv.fr
GCLH	GCLH – Bureau RH et maisons d'éducation M. MICHEL – florian.michel@legiondhonneur.fr
SG, DACG, DACS, Cabinet GDS, IGJ, DIAV	SG – SRH – Bureau de l'accompagnement RH de l'administration centrale campagnes-collectives.srhsg-sg@justice.gouv.fr

Les adjoints administratifs extérieurs au ministère de la Justice qui souhaitent candidater par la voie du détachement doivent transmettre leur dossier complet à l'adresse courriel du recruteur indiqué dans l'offre publiée sur le site Choisir le service public (CSP).

Je vous prie de bien vouloir assurer, sans délai, la diffusion de la présente note à tous les agents concernés relevant de votre direction.

Vous veillerez notamment à en assurer la diffusion aux agents placés en congé de maladie ou de maternité, mis à disposition, ou encore placés en détachement, en disponibilité, en congé parental, en congé de longue maladie ou de longue durée, en congé de formation professionnelle afin qu'ils puissent se porter candidats en temps utile.

Le sous-directeur des politiques statutaire
et salariale ministérielles et de la gestion des
ressources humaines de l'administration centrale



Lionel HOSATTE